

LA SITUATION.

Le Conseil Législatif de la Province de Québec ayant refusé les subsides par un vote de 15 contre 7, il s'en est suivi une crise ministérielle qui dure depuis deux mois, mais que le bon esprit des hommes modérés ne saurait tarder à faire bientôt cesser.

Son Honneur, le lieutenant-gouverneur, voulant agir avec justice et impartialité envers tous les partis politiques, tout en remplissant ses devoirs envers la Reine et envers le peuple de la province de Québec, a cru devoir laisser aux hommes politiques le soin d'étudier ensemble le meilleur moyen qu'il y aurait à prendre, dans les circonstances fâcheuses où se trouve actuellement la province, pour faire cesser cet embroglio.

Comme il appert qu'aucune démarche importante n'a été tentée pour amener l'harmonie entre les deux Chambres législatives, suivant le vœu exprimé par Son Honneur dans son message lu le 1er septembre au Conseil législatif, on nous informe que Son Honneur aurait fait mander les divers chefs politiques de la province, afin de combiner un plan capable de créer une existence honorable et solide à un ministère, selon l'esprit constitutionnel.

Comme il ne s'agit pas, pour Son Honneur, de décider ce qui peut être juste ou avantageux pour un parti; mais d'examiner avant tout où se trouve l'avantage ou la justice pour la province, le *Fantasque* a été invité à se trouver au milieu de cette brillante assemblée de Soleils brûlants, pour en tenir minute et faire rapport avant la ré-ouverture de la Chambre, le 28 de ce mois.

Son Honneur occupe le fauteuil.

Le premier groupe qui se présente est joliment beau à voir. Il n'est cependant point de bonheur sans mélange: un nom manque à l'appel! Quoi qu'il en soit, l'hon. M. JOLY, parlant au nom de ses collègues, qui ne figurent là que pour la forme, entame la conversation avec assez de vivacité, en demandant sans détour une dissolution de la Chambre.

Le Lieutenant - Gouverneur.— Pour quel motif voulez-vous en appeler au peuple? N'avez-vous pas eu des élections générales au mois de mai 1878?

L'hon. M. Joly.— Sans doute; mais comme l'opinion de la province n'a pu indiquer assez



Une séance politique !

clairement sa préférence pour un parti ou pour un autre, il est de toute nécessité que cet appel soit fait.

Le Lieutenant - Gouverneur.— La dissolution ne saurait avoir lieu quand il n'y a pas de grave question politique en jeu et qu'il ne s'agit seulement que de retenir certain parti au pouvoir. Or, dans le cas présent, je n'y vois aucune raison suffisante pour accorder la dissolution proposée. Cependant je vais y réfléchir.

Le deuxième* groupe, qui semble rangé en ligne de bataille, en face du ministère, est dirigé par le chef de l'Opposition de Sa Majesté, l'hon. M. CHAPLEAU. Un silence parfait règne dans l'assemblée, et l'on semble aussimorne que ceux qui défilent dans le cortège funèbre qui passe à l'instant même sous la fenêtre. Un regard désespéré du premier groupe vient se mêler au doux sourire de bonheur qui semble inonder l'âme du chef de l'opposition qui, en ce moment, relève sa chevelure soyeuse d'une main, tandis que le bras droit s'appuie sur le dos renversé d'une chaise. A ses côtés on croit reconnaître ses collègues futurs, les honorables MM. Deboucherville, Tarte, de la Bruyère, Taillon, et autres.

Le Lieutenant - Gouverneur.— Dans une situation aussi critique, quel remède proposez-vous?

L'hon. M. Chapleau.— Je pense que nul ministère ne doit conseiller une dissolution, à l'heure actuelle, à moins d'avoir une

perspective raisonnable d'obtenir une majorité plus grande. Or, l'histoire des deux dernières années du ministère de l'hon. M. Joly ne nous permet guère d'avoir confiance en lui pour la conduite des affaires publiques. Ce n'est pas en se cramponnant au pouvoir avec la voix achetée de l'orateur, au commencement de son règne, ni même les deux voix obtenues plus tard, que l'on peut se flatter d'avoir pour soi l'expression de l'opinion publique.

Je n'ai pas à inspirer Votre Honneur sur les prérogatives à exercer, mais je crois possible la formation d'un ministère capable d'administrer les affaires de la Province sans recourir à une dissolution.

Le Lieutenant - Gouverneur.— Ah! ah!..... j'y verrai!

Un troisième* groupe, qu'on ne soupçonnait guère devoir exister, composé de modérés des deux partis, réunissant les qualités qui font les patriotes. Après bien des querelles, des mots piquants, des pointes plus ou moins obtuses, de quasi-prises de cheveux, qui ne fritaient guère, on a fini par comprendre que tout cela ne faisait point l'affaire du pays, et que si l'on ne voulait point voir la province en complète banqueroute, il fallait s'entendre mieux que par le passé, et en honneur se dévouer aux intérêts du pays; qu'il ne suffisait pas de se dire loyal mais qu'il fallait aussi des actes de dévouement. Ce groupe semblait être présidé par l'hon. M.

Ross, du Conseil législatif, et on y distinguaient les honorables MM. Irvine, Archambault, Sheyn, Chauveau, Beaubien et autres.

Le Lieutenant-Gouverneur.— Approchez, approchez, Messieurs. Eh! bien, quels prodiges doit opérer vos plans si sages, bien que nouveaux?

L'hon. M. Ross.— Il est aujourd'hui bien clair à tous les yeux que les affaires de la Province ne peuvent pas demeurer plus longtemps aux mains peu habiles de ceux qui conduisent en ce moment les affaires publiques.

Sans vouloir faire injure au caractère honorable du Premier Ministre de Québec, il a commis trop de petits phénomènes, dans ses moments agréables et

de bonne humeur, pour lui laisser le soin de remplir la caisse qu'il a vidée si entièrement et si promptement; encore une année comme cela, la taxe directe devenait nécessairement obligatoire.

Je crois donc à la nécessité de voir se former un ministère de coalition, afin de changer l'équilibre de la Chambre, sans recourir à des élections générales. Et c'est là seulement où réside l'avenir du pays! Puis, par ce moyen, on fera cesser cet antagonisme qui existe actuellement entre les deux Chambres. Il y a plusieurs autres considérations qui demandent une sérieuse attention, par rapport à la dissolution proposée par l'honorable M. Joly, et nul doute que Votre Honneur a déjà dû en peser toute la valeur.

Le Lieutenant - Gouverneur.— C'est fort bien, Messieurs, je vais tout peser en attendant votre retour, le 28.

Allons! au revoir.

Et toute l'assemblée des 20 se retira, emportant chacun l'espérance d'avoir accompli un devoir patriotique, en éclairant l'Autorité sur la question mise à l'étude.

PAUL de la TOUR.

Blagorama.

Le patron des gendarmes: Un gendarme du nom de Pandore, et son brigadier, circulaient un dimanche, le long d'un sentier.

— Pandore, dit tout à coup le brigadier d'un ton solen-